

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.-. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Le docteur J. Evéquo nous écrit

Dans notre numéro du 3 mars, notre rédacteur fribourgeois, F. N., a écrit un article intitulé « Grève perlée des médecins en ville de Fribourg. Un scandale qui doit finir au plus tôt ». Cet article a eu un grand retentissement et il nous a valu la mise au point suivante du D^r J. Evéquo, président de l'Association des médecins de la ville de Fribourg:

Monsieur le Rédacteur en chef, J'apprends que votre journal a publié, dans son numéro du 3 mars, une correspondance de Fribourg faisant état d'une décision de l'Association des médecins de la ville de Fribourg, décision selon laquelle la permanence médicale ne serait plus assurée durant la nuit et les week-ends, ceci en signe de protestation contre une fiscalité excessive dont les médecins fribourgeois auraient été l'objet.

Je tiens à vous dire d'emblée que l'information de votre correspondant est contraire à la vérité et que j'y oppose le démenti le plus formel en ce qui concerne la permanence médicale.

La situation exacte est la suivante: 1. Depuis que la permanence médicale existe en ville de Fribourg, elle a toujours été limitée aux week-ends et aux jours de fêtes — soit du samedi soir ou de la veille du jour de fête à 20 h. jusqu'au lundi matin ou au lendemain du jour de fête à 8 h. Il n'y a jamais eu et il n'y a pas non plus actuellement d'organisation de permanence pour les jours et les nuits de la semaine.

2. Le principe de la permanence médicale n'a jamais été mis en doute. Au contraire, dans sa séance du 10 février dernier, l'Association des médecins de la ville de Fribourg a décidé de maintenir cette permanence qui, depuis lors, a fonctionné normalement selon le mode habituel. Pour des raisons essentiellement pratiques, il est possible que certains détails d'organisation soient modifiés dans un pro-

che avenir, détails qui, il va sans dire, ne changeront absolument rien au principe et à l'existence de la permanence.

3. Il n'a jamais été question pour notre association de mettre en discussion le principe de la permanence médicale pour protester contre l'attitude des autorités fiscales à l'égard de l'ensemble du corps médical fribourgeois.

Je vous prie de bien vouloir publier dans votre journal, le plus rapidement possible, une rectification en bonne et due forme en reproduisant la mise au point ci-dessus.

Je me permets d'ajouter une petite remarque concernant les allégations de votre correspondant au sujet du revenu imposable des médecins. Si l'on veut publier des chiffres, il faut être exact. Or il est clair que tous les membres d'une corporation ne peuvent pas avoir le même revenu: il est donc illusoire et fantaisiste d'avancer un seul chiffre, au risque d'induire en erreur le public à l'égard du seul corps médical, alors que le procédé de taxation arbitraire est appliqué également à d'autres catégories de contribuables.

En terminant, je pense qu'il serait préférable que vos correspondants se renseignent objectivement avant de vous transmettre des informations erronées, ceci dit sans vouloir mettre en doute leur bonne foi.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

D^r J. Evéquo,
président de l'Association des
médecins de la ville de Fribourg.

L'avis de notre rédacteur

Nous avons demandé à F. N. de nous communiquer ce qu'il pensait de

la mise au point du D^r Evéquo. Voici ce qu'il nous en dit:

Nous nous sommes fait l'écho, dans notre édition du 3 mars, du mécontentement suscité en ville de Fribourg par les graves défauts du système de la permanence médicale. A la suite de cette information, le président de l'Association des médecins de Fribourg, le D^r Evéquo, a donné à notre journal et à d'autres confrères quelques précisions. Il a déclaré notamment que la suppression de la permanence n'a pas été décidée, mais qu'une organisation sur le plan pratique est à l'étude. Cette décision de principe — dont nous prenons acte — ne mène pas loin cependant. En effet, le service institué jusqu'à présent fonctionnait fort mal, et, en désespoir de cause, les malades en étaient parfois réduits à faire appel à des médecins de campagne!

De plus, la réorganisation projetée se heurte au refus de certaines catégories de médecins d'assumer la moindre garde le dimanche. Ceux qui seraient prêts à accomplir un tel service exigent — et c'est bien légitime — que chacun des médecins soit astreint à la garde dominicale. Les médecins parviendront-ils à s'entendre sans intervention des pouvoirs publics?

D'autre part, le président de la Société des médecins de la ville reconnaît que l'on n'envisage même pas d'instituer une garde de nuit pendant la semaine — ce qui ne satisfera guère la population.

Quant au problème fiscal, le D^r Evéquo admet également que cette question doit être disjointe absolument de celle concernant la permanence médicale. Il est vrai que les chiffres cités représentaient des extrêmes et non une moyenne uniforme. Il est même vraisemblable que la taxation des médecins soit, dans certains cas, arbitraire — et des recours sont d'ailleurs pendants devant les instances cantonales. F. N.

ZURICH: Percement du tunnel de l'Ulmborg



Lundi a eu lieu, en présence de nombreuses personnalités et de représentants de la presse, la cérémonie du percement du tunnel de l'Ulmborg, qui relie les quartiers zurichois de Wollishofen/Enge à ceux de Wiedikon/Aussersihl. Il fait partie intégrante de la route nationale dite « tangente occidentale » de la ville de Zurich. Les travaux seront terminés dans leur ensemble au cours de l'année prochaine. Notre photo: le consul général italien à Zurich, M. Meschinelli, qui tend la main à un ouvrier italien participant aux travaux de percement du tunnel.

NOUVELLES SUISSES

Confédération: COMPTES ÉQUILIBRÉS

M. Bonvin, président de la Confédération et chef du Département des finances, a donné connaissance, lundi après midi, des comptes de la Confédération pour 1966. Alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de 238 millions de francs, le compte financier se solde par un bénéfice de

5 millions. Il est ainsi pratiquement équilibré. Ce résultat favorable, a dit M. Bonvin, ne marque toutefois pas un revirement dans l'évolution des finances fédérales. Le Conseil fédéral reste convaincu de la nécessité d'augmenter les impôts et de réduire les subventions.

La sécurité des oléoducs en Suisse

Se référant à deux incidents survenus sur le parcours allemand de l'oléoduc d'Ingolstadt (fuite de 50 000 litres d'huile), un conseiller national a demandé au Conseil fédéral si les mesures de précaution prises en Suisse sont suffisantes.

La réponse qui a été publiée lundi déclare notamment:

« Les autorisations de construire l'oléoduc Splügen—St-Margrethen ont été données par les cantons des Grisons et de Saint-Gall avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les installations de transport par conduites. Ces cantons assurèrent aussi la surveillance de la construction, mais en collaborant étroitement à cet effet avec le Laboratoire fédéral d'essais de matériaux et d'autres services fédéraux. Les autorités cantonales imposèrent des exigences très strictes en ce qui concerne la sécurité.

» L'installation est actuellement exploitée à l'essai. Une autorisation définitive d'exploitation ne sera accordée qu'après qu'une période d'essai prolongée aura démontré le fonctionnement irréprochable de l'installation.

» Après les deux accidents survenus en territoire allemand, les autorités cantonales et fédérales se sont renseignées aussitôt sur les causes de ces accidents. Il a été établi qu'ils n'étaient pas dus à une défectuosité de la conduite proprement dite. Des mesures ont été prises, en Suisse, pour éviter ce genre précis d'accident. Il ne semble pas que d'importantes mesures supplémentaires de protection soient nécessaires pour le moment. Si des motifs impérieux devaient en exiger par la suite, les articles 48 et 49 de la loi sur les installations de transport par conduites permettraient de les imposer. »

Conseil national: Querelle de routes

Le Conseil national a consacré sa séance de lundi à deux motions concernant les routes nationales.

M. Buhler (rad., ZH) demande une route de contournement de Zurich dont un tronçon, réalisé immédiatement, permettrait une circulation plus fluide. M. Wenger (rad., BE) propose de compléter le réseau des autoroutes

par un réseau complémentaire comprenant des routes cantonales subventionnées. Les progrès de la motorisation imposent une planification rapide, compte tenu des nécessités de l'aménagement du territoire. On pourrait ainsi acheter à temps les terrains nécessaires.

Le conseiller fédéral Tschudi, chef

du Département de l'intérieur, repousse ces deux motions car, dit-il, il est exclu de changer quoi que ce soit, actuellement, au réseau des routes nationales. L'état des finances fédérales s'y oppose, et si un tronçon était ajouté au réseau, on verrait rapidement surgir d'autres revendications. Nous devons nous limiter aux grands transversales d'importance nationale, qui tissent déjà une toile très dense.

H.-P. Tschudi fait aussi valoir que si la Confédération fait des promesses pour un avenir lointain, les cantons seront enclins à négliger l'amélioration des routes principales. La commission Hurlimann, chargée de la planification à long terme, pourrait être invitée à étudier ces suggestions. Sous forme de postulats, elles pourraient être acceptées.

Au vote, la motion Buhler est cependant approuvée par 65 voix contre 53. M. Wenger maintient lui aussi sa motion et il l'emporte de justesse: elle est votée par 61 voix contre 60. Séance levée.

Conseil des Etats

Le Conseil des Etats a voté sans opposition une participation financière de la Suisse aux travaux d'aménagement du Rhin entre Neuburgweier et Saint-Goar. Le Conseil national a déjà ratifié cet accord avec la République fédérale allemande, qui peut donc entrer en vigueur.

Schaffhouse: Mesures contre la rage

Comme nous l'avons annoncé, un renard atteint de rage a été abattu jeudi dernier sur le territoire de la commune schaffhouseoise de Merishausen à la frontière germano-suisse.

L'autorité du canton de Schaffhouse a aussitôt déclaré zone d'infection le territoire de la commune de Merishausen, tandis que les régions environnantes sont déclarées zones de protection. Elle a en outre arrêté des mesures, portées directement à la

connaissance des populations intéressées. Cet arrêté interdit en principe la sortie des chiens et des chats des régions faisant l'objet de mesures d'interdiction ainsi que le transport de tels animaux à travers les régions en cause en tant qu'il ne s'agit pas de transports ininterrompus par chemin de fer ou par véhicules routiers.

La population a été avisée des précautions à prendre en cas d'infection ou de danger d'infection.

Cela s'est passé dans notre pays

ZURICH: Gros crédit. — Le Grand Conseil zurichois a approuvé, lundi, par 137 voix sans opposition, l'octroi d'un crédit de 71 950 000 fr. destiné à la construction d'un complexe scolaire pour la nouvelle Ecole cantonale de Zurich-Cerlikon. Par rapport au projet du Conseil d'Etat, ce crédit a été réduit par le législatif de 6,5 millions de francs.

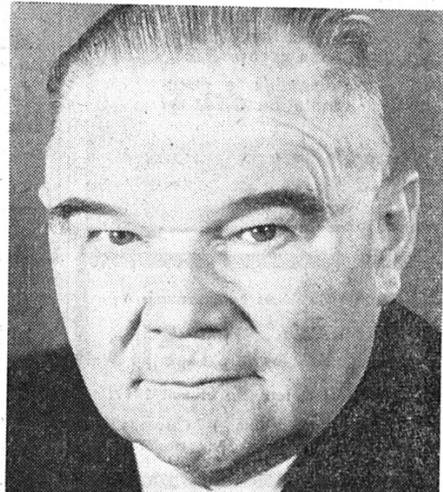
CHIASSO: Tireur maladroit. — Un habitant du village de Pedrinato, près de Chiasso, irrité par les hurlements continus d'un chien-loup, tira de sa fenêtre un coup de flobert, mais, au lieu d'atteindre le chien, il atteignit un garçon de 15 ans qui passait sur la route toute proche. Le garçon, immédiatement transporté à l'hôpital de Mendrisio, a été opéré au cou et jugé guérissable en une dizaine de jours. Le tireur a été arrêté.

BERNE: Chutes fatales. — Vendredi 24 février, trois élèves de l'école secondaire se rendaient à bicyclette

dans la forêt de Bremgarten, pour y explorer une caverne dans la Rabbenfluh. Pour atteindre cette grotte, il leur fallait descendre une pente boisée abrupte, d'une quinzaine de mètres. Le premier se trouvait déjà dans la caverne, lorsque le second, Marcel Courvoisier, 15 ans, fit une chute. Il voulut se retenir à une racine, mais celle-ci se rompit. Le jeune homme perdit l'équilibre et fit une chute verticale d'une dizaine de mètres par-dessus la Rabbenfluh et roula une vingtaine de mètres plus bas, où il demeura grièvement blessé. La police sanitaire le transporta à l'hôpital, où il décéda le 4 mars. D'autre part, le 2 mars, l'ouvrier K. Soltermann, 35 ans, employé par le Département des travaux publics, nettoyait un sentier sur les bords de l'Aar, à un endroit à pic, lorsqu'il fit une chute dans la rivière. Son chef lui tendit une perche et il put être sauvé momentanément, mais il rendit, le 5 mars, le dernier soupir à l'hôpital.

Mort du directeur de l'ATS

M. Siegfried Frey, directeur de l'Agence télégraphique suisse est décédé hier à Berne, dans sa 66^e année. Il avait été nommé à la tête de l'ATS en avril 1943. Il était en outre professeur extraordinaire de journalisme aux Universités de Berne et Zurich. Il avait joué un rôle assez important au sein du Parti radical.



MUSÉE DES BEAUX-ARTS
LA CHAUX-DE-FONDS

Geneviève **CLAISSE** - Marino **DI TEANA**
Piero **DORAZIO**

Du 18 février au 19 mars

TOUS LES JOURS, SAUF LE LUNDI

L'exposition sera ouverte aussi tous les mercredis soir, de 20 h. à 22 h.

Match au loto

LE GRAND MATCH DE LA SAISON!

3 cartons...

Mise en vente des abonnements, Fr. 10.—,
pendant toute la durée du match

POUR 2 ABONNEMENTS:
3^e CARTE GRATUITE

GRANDE SALLE DE L'ANCIEN-STAND

Omnisports

MERCREDI 8 MARS 1967

Le match débute à 20 h. 15 précises

SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES



Bureau central:
rue du Progrès 125
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir:

apprenti(e) de commerce

Préférence sera donnée à personne sortant de l'Ecole secondaire.

Prière de faire offres à la direction, tél. 039/3 15 56.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par le Bureau d'architecture Charles Kung, à Neuchâtel, au nom des S.I. Soleil S.A., Chs Kung, et Claudia S.A., pour la construction, après démolition des bâtiments existants, d'un nouveau massif locatif et commercial de 2 bâtiments, dont un de 17 étages sur rez-de-chaussée et un de 10 étages sur rez-de-chaussée, comprenant un parking intérieur pour 40 voitures, magasins, bureaux et 64 logements au maximum à l'avenue Léopold-Robert 12-18. Les plans ainsi que la maquette peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 28 février au 15 mars 1967.

Toute personnes estimant son droit d'opposition justifié adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

PIANO

A VENDRE tout de suite, cas urgent, piano en parfait état de marche, bien entretenu, prix raisonnable, en toute confiance. — Librerie place du Marché, tél. 2 33 72

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente échange — Librerie place du Marché, tél. 2 33 72

POLICE: 17

C'est si simple d'apprendre à taper à

la machine à écrire

en la louant à raison de 20 fr. par mois chez Raymond, av. L.-Robert 110, à La Chaux-de-Fonds.

VOLVO 144

Plus une voiture est rapide, plus elle doit être sûre. Volvo l'a toujours affirmé, la 144 le prouve.

C'est l'éblouissante et harmonieuse synthèse de la sécurité, du confort, de la performance et de l'élégance.

Etudiez de près son nouveau système de freinage, son habitacle rigide indéformable, son équipement intérieur particulièrement soigné, son moteur B 18 à toute épreuve, à la fois souple et nerveux, ses sièges anatomiques, son insurpassable climatisation, avec dégivreur également sur la lunette arrière, sa tenue de route.

Et tout cela dans une voiture de l'élégance la plus raffinée. Conçue et construite pour défier les années.

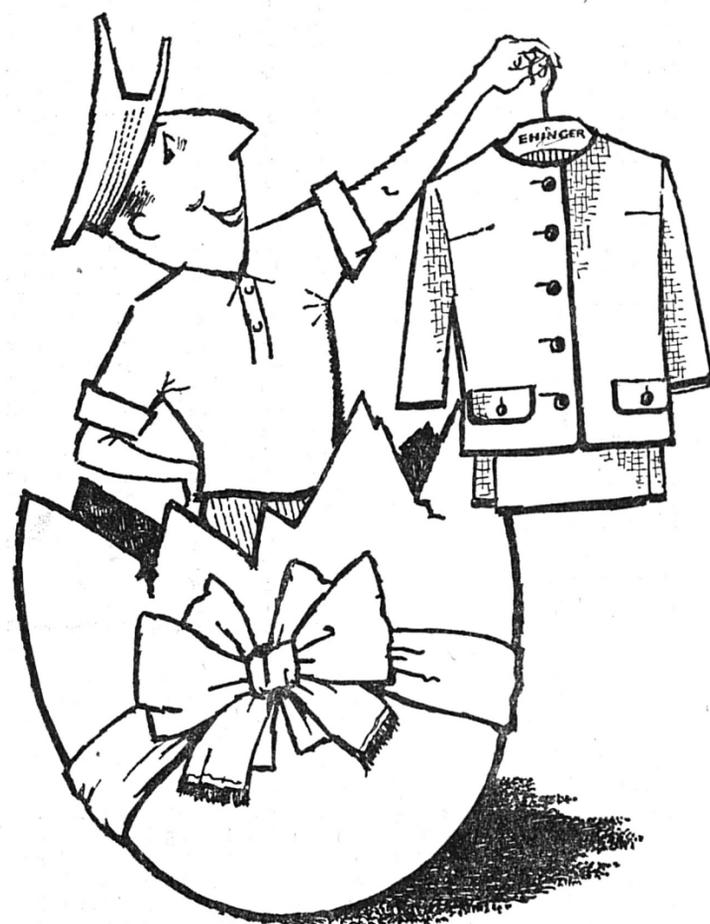
Essayez-la!

La nouvelle Volvo 144 est un prodige de bon-sens!



Grand Garage du Jura S.A.

117, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 14 08
Garage Erard S.A., 22, rue des Rangiers, Saignelégier, Tél. (039) 4 51 41



Une nouvelle jeunesse...

« VOTRE TEINTURIER » vous livrera vos vêtements comme neufs après un nettoyage perfectionné grâce à nos installations ultra modernes.

C'est le moment pour nous confier vos vêtements pour Pâques.

Qualité et rapidité chez « votre teinturier »

EHINGER

VOTRE TEINTURIER

Place Neuve 8 — Tél. 3 29 39
(Immeuble Boucherie Chevaline Schneider).

Autres dépôts:
Ch. Hauser, confection, Serre 61, tél. 2 16 19, La Chaux-de-Fonds.
Mercerie Alexandre Jeanmaire, Jardinière 41, La Chaux-de-Fonds.
Chez Arlette, M^{lle} Béguelin, Balance 14, La Chaux-de-Fonds.
Charles Frutiger, confection et textiles, Andrié 3, Le Locle.
Louis Sieber, nouveautés, Les Brenets.
M^{lle} J. Thiébaud, Collège 1, Les Ponts-de-Martel.



Voyez notre exposition permanente

Venez et demandez spécialement à voir et comparez nos

Tentes GIFACO 67 montées dans notre halle, avec tous les accessoires

Demandez la documentation GIFACO!

Haute qualité à prix populaires
Parc pour autos — Facilités de paiement

Vendredi 10 mars à 20 h. 15 précises

MAISON DU PEUPLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

LOTO de la Persévérante

Au carton: un frigo, 210 l.

TOUS LES ARTICLES DE CAMPING
EQUIPEMENT complet des skieurs
CONFECTION SPORTIVE
Exposition permanente
Voyez nos vitrines
Parc pour autos — Facilités de paiement

Margaritha-Elisabeth, Sausser Daniel-Raymond, employé de commerce, et Weinrich Petra.
Ducommun-dit-Verron Jean-Claude-Albert, bottier, et Flückiger Rose-Marie.
Baeriswyl Roland-Louis, employé TC, et Voisard Roselyne-Juliette.

Marriages

Brandt Jean-William, typographe, et Perrin Jacqueline.
Ummel Jacques-Roger, menuisier, et Vuilleumier Nicole-Bérangère.
Checola Michele, aide-jardinier, et Fedele Gilda-Maria-Domenica.
Matthey-de-l'Etang François-Jacques, aide comptable, et Hottinger Annamaria.
Leuba Daniel-Arthur, horloger, et Kohli Jacqueline-Nelly.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

6 mars 1967

Naissances

Kernen Sophie, fille de Jean-Paul, fabricant de skis, et de Christiane née Emery.
Cacciola Nicole-Christiane-Odile, fille de Jean-Joseph-Siméon-François, pâtissier, et de Simone-Emilie-Marie, née Calderara.
Hemler Pascal-Marie-Roger, fils de Louis-Marie-Auguste, horloger, et de Céline-Marie-Marthe, née Aubry.

Promesses de mariage

Cattin Gabriel-Marie-Bernard, électricien, et Viatte Agnès-Fanchette.
Schuller Albert-Hans, méca nicien, et Kobel

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

Grand choix Prix avantageux



La CHAUX-DE-FONDS

039/3 30 47

Grénier 14

PIANO- & FLÜGEL-HALLE / BERNE

Sprunglistr. 2 — Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82

Petits Pianos neufs à part. de Frs. 1900 — location-achat Frs. 29.— p. mois.
Petits Pianos à queues à part. de Frs. 4900 — location-achat Frs. 85.— p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein, Steinway, Schmidt-Flohr, Bürger & Jac. etc. à partir de Frs. 850.— Location-achat; les montants payés en 1^{re} année seront déduits du prix de vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

CONVOICATIONS DU PARTI

Football La victoire de Xamax

XAMAX—WETTINGEN, 2-0 (1-0). — Stade de la Maladière. 2500 personnes. Arbitre: M. Coutaz, Genève. Xamax: Jaccottet; Moutan II, Merlo, Sandoz, Vogt; L. Tribolet, Rickens; Serment, Manzoni, Daina, Facchinetti. Wettingen: Madaschi; Freiseis, Fischer; Markwalder, Hurzeler, Zeindler; Lenherr, Richenberger, Beichter, Laupfer, Voser. Buts: 33' et 73' Daina. Les Neuchâtelois voulaient cette victoire et d'emblée ils prirent la direction des opérations et ne laissèrent aucun répit aux Argoviens. Les attaques succédèrent aux attaques, et si le résultat à la mi-temps ne fut que de 1 à 0, le mérite en revient au gardien de Wettingen qui joua avec un rare brio pendant cette période. La deuxième mi-temps fut plus partagée, mais jamais Xamax ne fut réellement inquiété et ce n'est que justice que le score fut porté à 2 à 0 par Daina.

Toute l'équipe neuchâteloise est à féliciter en bloc; sa prestation d'ensemble fut excellente et chacun lutta avec un cœur admirable. Wettingen a été surpris par tant de fougue et ne put jamais déployer son jeu. E.M.

Sport-Toto

Trois gagnants à 13 points

Répartition des gains du concours des 4 et 5 mars: 3 gagnants avec 13 points à 66 456 fr. 65; 77 gagnants avec 12 points à 2589 fr. 20; 1239 gagnants avec 11 points à 160 fr. 90; 12 501 gagnants avec 10 pts à 15 fr. 95.

CYCLISME. — L'italien Luciano Armani a remporté le Tour de Sardaigne.

La situation en première ligue

Groupe occidental					
1. Fribourg	13	12	1	0	25
2. Etoile Carouge	14	8	4	2	20
3. Vevey	13	8	2	3	18
4. Monthey	13	7	1	5	15
5. Fontainemelon	14	5	4	5	14
6. Martigny	14	4	5	5	13
7. Stade Lausanne	14	5	2	7	12
8. Rarogne	13	4	3	6	11
9. Chênois	14	4	3	7	11
10. Forward	14	5	1	8	11
11. Yverdon	13	4	2	7	10
12. Versoix	14	2	5	7	9
13. Assens	13	1	5	7	7

Groupe central					
1. Cantonal	13	11	2	0	24
2. Berne	13	7	6	0	20
3. Langenthal	14	9	2	3	20
4. Porrentruy	14	8	1	5	17
5. Nordstern	14	4	5	5	13
6. Berthoud	12	5	1	6	11
7. Minerva	12	3	5	4	11
8. Concordia	13	3	5	5	11
9. Breitenbach	14	3	5	6	11
10. Alle	14	3	5	6	11
11. Durrenast	13	4	2	7	10
12. Olten	14	5	0	9	10
13. Delémont	14	2	1	11	5

SKI. — A Oslo, 75 000 spectateurs ont assisté au concours de saut qui clôturait les 69^e épreuves nordiques de Holmenkollen. Le double champion du monde, le Norvégien Bjoern Wirkola, s'est nettement imposé devant son compatriote Bengt Tomtum (âgé de 19 ans), pratiquement inconnu jusqu'ici sur le plan international. Le plus long saut de la journée a été réussi par l'Autrichien Max Glosner avec 83 m. 50. Les épreuves alpines se sont achevées par le slalom spécial qui a vu la Suisse Fernande Bouchatay, tombée la veille dans le slalom géant, prendre sa revanche et s'imposer. Chez les messieurs, le Norvégien Haakon Mjoen a réédité sa victoire de la veille, ce qui lui a permis d'enlever le combiné avec la note idéale de zéro point. Stefan Kaelin et Jakob Tischhauser se sont classés deuxième et troisième.

Chronique jurassienne

MOUTIER: Pas de successeur! — Réunie à Tavannes, l'Association des tireurs du district de Moutier, qui groupe vingt-trois sociétés, a pris acte de la démission de son président, M. Gérard Bassin, de Reconviplier. Les délégués présents, dans l'impossibilité de lui trouver un successeur, durent renoncer à l'élection d'un président. Une nouvelle assemblée sera convoquée à cet effet en avril prochain. (w.)

CANTON DE NEUCHATEL

COMMISSION FÉMININE CANTONALE. — Séance mardi 7 mars, à 20 heures précises, à La Chaux-de-Fonds, salle 1 de la Maison du Peuple (5^e étage, ascenseur). A 20 h. 30, causerie sur « Les expériences d'une assistante sociale polyvalente ». Les militantes des Montagnes neuchâteloises y sont cordialement invitées.

LE LOCLE: Assemblée générale statutaire. — Mardi 7 mars, à 20 h., au Cercle ouvrier. A l'occasion de cette rencontre, des conseils pratiques seront donnés pour bien remplir sa déclaration d'impôts. Des militants sont à disposition pour aider ceux qui auraient des difficultés.

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe des conseillers généraux. — Réunion, mercredi 8 mars, à 18 h. 15, à la Maison du Peuple. Invitation à tous les militants.

NEUCHATEL. — L'assemblée générale du parti, jeudi 9 mars, à 20 h. 15, à la Maison des Syndicats. Ordre du jour: Congrès cantonal et désignation des délégués.

Congrès ordinaire du Parti socialiste neuchâtelois

Samedi 11 mars 1967, à La Chaux-de-Fonds, au Restaurant de l'Ancien-Stand, à 14 h. 15 précises.

ORDRE DU JOUR: 1. Ouverture (Fernand Donzé); 2. Appel des sections; 3. Procès-verbaux des deux congrès de 1966; 4. Rapports statutaires: a) du Comité cantonal (J. Humbert-Droz); b) du caissier et des vérificateurs (P. Frey); c) du groupe des députés au Grand Conseil (A. Sandoz); d) du directeur du « Peuple—La Sentinelle » (R. Meylan); e) de la Commission féminine cantonale (Jenny Humbert-Droz); f) de la Jeunesse socialiste neuchâteloise (F. Houriet); 5. Nominations statutaires: a) du président cantonal; b) des vérificateurs de comptes; c) du représentant du PSN au Comité central du PSS; 6. « Le programme financier immédiat de la Confédération », exposé de Pierre Graber, conseiller national, vice-président du PSS; 7. Les élections fédérales de 1967 (F. Blum); 8. Propositions des sections; 9. Résolution finale. Les rapports statutaires seront tous envoyés à l'avance et par écrit aux sections, de sorte que la discussion commencera immédiatement sur chacun d'eux. Les membres du Comité cantonal, ainsi que tous les députés au Grand Conseil sont délégués d'office au congrès. Ils ont l'obligation d'y prendre part.

CANTON DE VAUD

YVERDON: Groupe féminin. — Nous vous recommandons la conférence organisée par la Jeunesse socialiste d'Yverdon, le 9 mars, à 20 h. 15, à l'Hôtel du Paon. M. Ramos da Costa, président international de l'Action socialiste portugaise, parlera du « Portugal politique 1967 ».

LAUSANNE. — Assemblée générale ordinaire jeudi 9 mars 1967, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple salle N° 4.

YVERDON: Jeunesse socialiste. — Le jeudi 9 mars, à 20 h. 15, la Jeunesse socialiste yverdonnoise organisera une conférence sur le thème: « Portugal politique 1967 », avec la participation d'un orateur de marque en la personne du président international de l'Action socialiste portugaise, M. Ramos da Costa. Cette conférence se déroulera à la grande salle de l'Hôtel du Paon. Invitation cordiale à tous.

PRILLY: Séance de comité, vendredi 10 mars 1967, à 20 h. 30, au Café de la Treille, à Prilly.

MONTREUX. — La soirée du Parti socialiste de Montreux aura lieu le samedi 11 mars 1967, au Buffet de la Gare à Clarens. Prière de s'inscrire pour le repas auprès de J.-J. Gut, rue Jaman 5, 1815 Clarens, jusqu'au 8 mars.

YVERDON: Groupe féminin. — Mardi 14 mars à 20 h. 15, au Cercle ouvrier, séance de travaux manuels; apporter matériel indiqué dans la circulaire du début de février ou dans « Informations yverdonnoises » de fin février.

CANTON DE GENÈVE

GENÈVE: Caucus municipal. — Ce soir mardi 7 mars, à 19 heures, au Café de l'Hôtel-de-Ville, angle Grand-Rue, rue du Puits-Saint-Pierre.

LANCY. — Assemblée générale mardi 7 mars, à 20 h. 30, Café Chap-puis, Grand-Lancy. Elections municipales, désignation des candidats.

GENÈVE RIVE DROITE. — Assemblée générale d'information, mercredi 8 mars, à 20 h. 30, Buffet de Cornavin, 1^{er} étage: « Le quartier des Grottes », exposé de Claude Ketterer, conseiller administratif.

LANCY. — Conférence de W. Donzé, conseiller d'Etat, jeudi 9 mars, à 20 h. 30, Salle communale du Grand-Lancy. Invitation cordiale à tous.

VERSOIX. — Réunion publique avec W. Donzé, conseiller d'Etat, vendredi 10 mars, à 20 h. 30, à l'Auberge du Raisin. Invitation cordiale à tous.

GENÈVE: Section Trois-Chêne. — Assemblée générale, mercredi 8 mars, à 20 h. 0, au Café du Nord, rue de Genève 32, à Chêne-Bougerie. Election et exposé de E. Luisoni, député, sur l'avenir et le développement de la région chénoise.

GENÈVE: Rive gauche-Plainpalais. — Assemblée générale annuelle, jeudi 9 mars, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

JURA

COURROUX-COURCELON. — Assemblée générale statutaire, samedi 11 mars, à 17 heures, au Café du Pont, à Courroux. L'assemblée sera suivie du souper-soirée au Café Fédéral, à 20 h. 30. Prière de s'inscrire auprès d'un membre du comité ou près du restaurateur.

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 7 mars
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 Journal classique. 22.30 Inf. 22.35 Tribune des Journalistes. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 «Quo vadis?», feuilleton. 20.30 Encyclopédie lyrique. 21.15 Vie musicale. 21.30 Quintette à vent. 21.45 Reportages sportifs. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Lecture. 16.30 Théâtre dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Magazine récréatif. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Orch. symphon. 21.30 Mus. de ballet. 22.15 Inf. 22.25 Opéras modernes.

Mercredi 8 mars

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.40 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Quo vadis?», feuilleton. 13.05 La route. 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presque! 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Football.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

A la TV romande

Mardi 7 mars
18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Michel Vaillant», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco. 21.15 Hockey sur glace. 22.30 Chron. des Chambres fédérales. 22.35 Téléjournal. 22.45 Théâtre en allemand.

A la TV française

Mardi 7 mars
1^{re} chaîne. — 18.25 TV scolaire. 18.55 Livre mon ami. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «La Princesse du Rail», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Elections législatives. 21.00 Adeline Vénicien. 22.35 A propos. 22.45 Grands maîtres de la mus. 23.20 Actualités.
2^e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 20.00 Vient de paraître. 20.15 «Allô Police!», feuilleton. 20.30 Heures chaudes de Montparnasse. 21.25 Eché et mat. 22.15 Télé-soir. 22.35 Conseils utiles ou inutiles.
Mercredi 8 mars
1^{re} chaîne. — 9.10 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Colin Maillard ROMAN DE LOUIS HÉMON

Il apprit donc à éviter certaines missions dont la propagande lui paraissait trop égoïste, dont les apôtres prêchaient sans tact l'excellence spéciale d'une chapelle bénie entre toutes, dont la sainteté agressive ne se laissait jamais oublier dans leurs discours. Heureusement il en était d'autres! Il était aussi des pêcheurs solitaires, parias de la vertu, qui propageaient avec feu des religions imprécises et pourtant strictement différentes de toutes les autres. Ces derniers avaient généralement des yeux inspirés et des fronts gonflés de convictions farouches; autour d'eux un cercle d'admirateurs humbles et doux leur apportait l'appui d'une dévotion servile. Mike se joignait à ces groupes, retirait les mains de ses poches, et prêtait l'oreille, respectueux, et recueilli. Quand le prédicateur commentait et déplorait un passé impie dont il se

félicitait d'avoir émergé, Mike hochait la tête sentencieusement, plein d'approbation muette et de sympathie. Lorsqu'on célébrait la joie pure qui pénètre chaque moment de la vie des élus, il levait des yeux reconnaissants vers le ciel impassible et récapitulait avec gratitude les dons divins qui avaient embelli tous les jours de sa conversion. Et quand le sermon était terminé ou interrompu et que les fidèles entonnaient un hymne, il n'allait pas jusqu'à chanter, mais il dodelinait de la tête en cadence et son cœur planait près de Dieu. L'Armée du Salut lui convenait surtout. Point de dogmes compliqués et subtils, de prescriptions minutieuses, ni de rituel exigeant: une théologie élémentaire, à la portée de tous, une classification rigoureuse et simple comme une règle de calcul, qui ne laissait aucun espace intermédiaire, aucun vide dangereux et troublant entre la damnation et le salut. Là les allocutions étaient plus directes, plus convaincantes, plus chargées de promesses et de menaces que partout ailleurs. Les hommes en maillot rouge apportaient à leurs chants une ferveur simple, un air de béatitude impressionnant; les femmes aux grands chapeaux s'adressaient à la foule comme des suppliantes, la priaient instamment d'entendre raison, de ne pas refuser plus longtemps les bienfaits et les joies qu'il était en leur pouvoir de distribuer. Foin des sectes, des sacrements et des cérémonies; le repentir suffisait, le repentir et l'intention de ne pas recommencer. C'était une cure rapide et sûre offerte à tous, un remède souverain et de simplicité déconcertante mis à portée de toutes les conscien-

ces, le salut garanti sans plus attendre, quelque chose comme « l'offre humanitaire qui est la conséquence d'un vœu » que publie sans se lasser un philanthrope méconnu. En vérité il venait des moments où l'intention et même le repentir diminuaient d'importance; ce qu'il fallait avant tout c'était apparemment être là, grossir leur cercle et chanter avec eux. Et marcher dans le sentier de la vertu, (vertus qu'ils oublièrent souvent de préciser), était moins essentiel que suivre leur cortège en marchant au pas, la bannière au vent tous les talons sonnans ensemble sur l'asphalte et les cuivres de leur fanfare hurlant dans les rues désertes du dimanche le chant simple et triomphal des légions bénies. Cette fanfare et les refrains qu'elle jouait, des refrains populaires qui avaient été chantés dans les music-halls et sifflés dans les rues et qui sur le tard se sanctifiaient en s'associant à des paroles pieuses, étaient une propagande plus efficace que tous les prêches. Quand le cortège quittait son carrefour, se formait en se mettant en marche, Mike suivait toujours, raccourcisant sa foulée pour rester au pas et roulant des épaules au rythme de la musique. Elle montait et flottait parmi les maisons grises, cette musique, entraînant, chargée de défi, noyant tous les doutes sous une cataracte de sons. Des passants emboîtaient le pas et suivaient quelque temps, des chevaux se cabraient, le drapeau pendait le long de la hampe et oscillait un peu à chaque pas, martial et glorieux, et le reste du monde semblait s'aligner sur les trottoirs pour voir défiler des conquérants. On marchait vers

un but magnifique, vers le triomphe assuré de la bonne cause, vers la félicité exclusive des justes dans ce monde et dans l'autre, vers les gloires indicibles du paradis où il semblait qu'on dût arriver présentement. Et puis les musiciens et le reste du cortège s'engouffraient dans la salle et Mike s'arrêtait là. Il n'entraîna jamais. Dehors l'on était à l'abri des questions oiseuses et importunes et des propagandes trop zélées. Une fois chez ces gens il ne se serait pas senti en parfaite sécurité: ils auraient peut-être tenté de discuter sa foi ou de contester le salut qu'il avait régulièrement conquis; ou bien il se serait trouvé obligé d'accomplir les mêmes rites qu'eux et par là de léser peut-être quelque règle de son culte à lui. En tout cas il se méfiait vaguement et préférait rester dehors. Mais ces quelques heures de foi exaltée suffisaient à orner de contentement orgueilleux le reste de la semaine. Cette piété belliqueuse, le simulacre de lutte et de conquête l'attrait puissant des uniformes, des orchestres et des bannières, la vanité confiante qu'on éprouve à se sentir enrôlé, même momentanément, dans les rangs d'une armée nombreuse, enthousiaste et sûre de la victoire, toutes ces influences agissaient puissamment sur lui et ne se dissipaient pas tout de suite, et comme dans le courant de la semaine il allait encore à l'Institut renouveler sa certitude et trouver d'autres marques de l'approbation divine, Satan ne pouvait que grincer des dents et garder pour d'autres ses flèches impuissantes. (A suivre.)

Au bout du lac

GENÈVE : Service familial. — L'Association Service familial, 8, Bourde-Four, organise à l'occasion du Salon de l'auto 1967 la vente d'un porte-clés se présentant d'une manière originale. Cette action tend à un double but :

1. Rappeler l'attention constante qu'il faut porter aux enfants dans la circulation routière.

2. Réunir des fonds en vue de poursuivre la création de haltes-gardiennes dans les différents quartiers de Genève.

Ce porte-clés sera vendu aux alentours du Salon, uniquement les 11 et 12 mars, au prix de 2 fr. 50.

La Fédération routière suisse et le Salon de l'auto apportent leur sympathie à cette action. (Communiqué)

GENÈVE : Sport Handicap. — Samedi 4 mars, l'association Sport Handicap a tenu son assemblée générale à la Brasserie International. Parmi les personnalités présentes, citons MM. F. Nüscher, secrétaire de la Fédération sportive suisse des invalides, Rebillet, de l'Association suisse des invalides, Meylan, de l'Association de parents d'enfants IMC, Stämpfli, de l'Association de parents d'enfants sourds, Ed. Métral, président du Sport Handicap de Lausanne-Vevey, Bohnenblust, président de l'Association cantonale de gymnastique, M^{lle} Bordaïron, présidente de l'Association cantonale de gymnastique féminine, M^{me} Cordonnier, de Pro Infirmis, et MM. Aragain, pour l'Association genevoise des sports, Jenny, pour l'ACGPA, Lanfranchi, secrétaire à la Caisse cantonale de compensation, etc. M. Dumtschin, président de Sport Handicap Genève, après avoir salué

Cinéma lausannois

Une malencontreuse erreur nous a fait publier, dans notre dernière chronique cinématographique, que le Cinéac présentait «Pile ou Face» de W. Disney. En réalité, il s'agissait là du film présenté jusqu'à jeudi. Durant le week-end, Cinéac avait au programme le film «Bestiaire d'Amour», un documentaire sur la vie sexuelle du règne animal, d'après l'œuvre de Jean Rostand. Nous prions nos lecteurs et l'établissement intéressé de nous excuser de cette confusion regrettable.

l'assistance, souligna dans son rapport l'évolution toujours croissante de l'Association, qui, a compté à la fin de 1966, 97 membres ayant participé régulièrement aux différents cours — ceux-ci sont au nombre de douze, avec actuellement vingt moniteurs.

Le rapport d'activité établi par M. Vuilleumier indique, d'autre part, un total de 325 séances et 2337 présences; dix rencontres intercantionales, à Lausanne, à La Tour-de-Peilz, à Sion, à Macolin; deux déplacements à l'étranger (à Bruxelles et à Saint-Etienne), et, finalement une rencontre internationale au Pavillon des sports de Genève entre la Belgique et une sélection suisse.

Genève: Les comptes de la CGTE pour 1967

Le Conseil d'administration de la CGTE a arrêté les comptes de l'exercice 1966. Ceux-ci se soldent par un excédent des charges de 4 969 513 fr. 95 contre 3 730 932 fr. 26 en 1965.

Les recettes voyageurs se sont élevées à 22 472 292 fr. 42, soit un accroissement de 114 000 fr., représentant 0,5%. En revanche, on remarque une diminution de 1,9% du nombre des personnes transportées.

Quant aux charges, elles ont augmenté d'un montant d'environ 1 300 000 fr. Cette progression est surtout imputable à la réadaptation des

	Subvention Fr.	Total des charges des exercices correspondants Fr.	Pour-cent des charges couvertes par l'Etat
1962	2 690 736.—	22 910 000.—	11,7
1963	2 714 939.—	24 532 000.—	11,1
1964	4 249 405.—	27 229 000.—	15,6
1965	3 730 932.—	27 783 000.—	13,4
1966	4 969 514.—	29 066 000.—	17,1

Il convient de rappeler que l'importance du déficit d'une entreprise de transports publics est avant tout fonction de l'ampleur des prestations à but social qu'elle doit fournir. Or notre compagnie est appelée à accorder de grandes facilités tarifaires, en particulier aux abonnés et spécialement aux écoliers qui doivent être transportés aux heures de pointe, ce qui oblige à mettre en service plusieurs véhicules supplémentaires et occasionne des frais considérables. Par ailleurs, la CGTE exploite un des réseaux de campagne les plus étendus de Suisse. Ces lignes qui par endroits traversent des régions à densité de population extrêmement faible sont, en raison des prix appliqués, largement déficitaires.

Statistique genevoise

Ventes à crédit en janvier 1967 : 2,2 millions. — La population résidente du canton a augmenté de 2447 personnes durant le mois de janvier 1967 pour s'établir à 304 026 habitants. Ce nombre comprenant 2266 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 301 760 habitants.

Parmi la population résidente, 388 naissances vivantes et 234 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en janvier 1967, de 1296 unités et s'établit ainsi à la

fin du mois à 43 152, dont 6769 frontaliers. A la même date, on comptait 20 chômeurs complets dans le canton, contre 16 un mois auparavant.

Douze bâtiments d'habitation (dont quatre villas) comprenant 141 logements ont été achevés en janvier dans le canton, alors qu'en 1966 il avait été terminé en moyenne 445 logements par mois.

L'Office cantonal des poursuites a enregistré en janvier, 524 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2225 millions de francs (janvier 1966 : 490 pactes et 3849 millions de francs).

ET LE REVERS DE LA MÉDAILLE
Mais le même office a adressé en janvier, 5703 réquisitions de poursuite (5207 en janvier 1966). En outre, il a procédé à 12 séquestres (21 en janvier 1966).

L'effectif des véhicules à moteur immatriculés dans le canton a atteint à fin janvier, 105 216 unités, dont 86 689 autos (janvier 1966 : 97 643 véhicules et 79 170 autos).

La CGTE a transporté en janvier, 6217 milliers de passagers, contre 6544 milliers en janvier 1966, cependant que les billets et abonnements délivrés à la gare de Cornavin et au bureau de la ville des CFF représentèrent un mouvement de 110,2 millions de voyageurs transportés (119,5 millions en janvier 1966).

BERNEX : «L'Echo socialiste.» — Le bulletin de la section socialiste de Bernex est sorti déjà depuis quelques jours. Sa lecture est des plus instructives et nous donne une quantité de renseignements sur la vie communale. Dans l'éditorial, on regrette que la commune manque de peu l'élection d'un Conseil administratif, la population de la commune étant légèrement inférieure à 3000 habitants, exactement de 2903 au 31 décembre 1966.

En novembre dernier, elle était supérieure à 3000, et elle le sera probablement à nouveau au moment des élections municipales. C'est donc partie remise pour quatre ans.



PERLAN

Vin blanc genevois de qualité

Ne vous en laissez plus conter sur les vins genevois :

"Tastez-les",

Il y a quarante ans que nos vigneronnes sont parties du bon pied. Arracher les cépages médiocres puis sélectionner et replanter les meilleurs, lutter sur tous les fronts contre les maux de la vigne, amener à la perfection l'art subtil de la vinification : la tâche était immense.

Ces efforts nous ont déjà valu le

GAMAY DE GENÈVE,

rouge ou rosé, qui occupe depuis des années une place d'honneur.

Simple justice rendue au troisième vignoble de Suisse.

Les blancs de chasselas ont suivi, et voici leur qualité couronnée par une appellation nouvelle :

PERLAN

Désormais, tous les bons vins blancs de nos coteaux se reconnaissent à cette nouvelle appellation des vins blancs genevois de qualité.

Goûtez ces vins gais, légers, ces vins qui ne craignent pas la comparaison :

PERLAN
est leur appellation nouvelle.

Lausanne

DANS LE CADRE DE LA CLINIQUE INFANTILE UNIVERSITAIRE Inauguration d'un pavillon des prématurés

Le 2 mars dernier, un bâtiment construit en annexe des services de la Maternité et de la Clinique infantile, destiné aux enfants prématurés et aux nouveau-nés malades, a été inauguré à Lausanne, en présence du conseiller d'Etat P. Schumacher, du D^r Merz, professeur d'obstétrique et de gynécologie, du D^r Gauthier, professeur de pédiatrie à la Faculté de médecine de Lausanne, et des professeurs Fanconi et Willi, de la Faculté de Zurich ainsi que Bamatter et Geisendorf de la Faculté de Genève.

UNE RÉALISATION ULTRAMODERNE

Le nouveau pavillon qui a coûté 2 300 000 fr. occupe une surface de 400 m². Situé à la jonction entre la Maternité et la Clinique infantile, il peut recevoir 40 prématurés et nouveau-nés malades, le nombre des prématurés pouvant être placés en isolettes (couveuses) étant de douze.

Le bloc de traitement est entièrement entouré d'un couloir-promenoir permettant aux visiteurs et aux étudiants en médecine d'assister à tout ce qui se passe dans le bloc sans y pénétrer.

A l'entrée, un couloir d'admission permet au personnel soignant et aux médecins de se désinfecter et de changer de blouse sous rayons ultraviolets avant d'accéder au bloc de soins.

Au centre de celui-ci, un poste d'observation ultramoderne permet à une seule infirmière de voir tout ce qui se passe dans les chambres disposées en demi-cercle. Un dispositif de surveillance électronique permet de contrôler, à tout instant et

à distance, l'état de santé d'un prématuré, alors qu'un dispositif d'alarme assure, depuis chaque chambre, la liaison avec un tableau situé dans le poste d'observation.

Le bloc dispose, entre autres de locaux, d'une chambre réservée aux soins donnés par les mères, d'un laboratoire ultramoderne, d'une salle d'interventions pour les exsanguinotransfusions et d'une base de travail pour les infirmières.

L'aération et la climatisation assurées par le plafond, en surpression permettent de filtrer les bactéries, d'assurer une température variant entre 23° et 35°, une humidité à 50% et de ressortir l'air utilisé au niveau du sol.

Cette remarquable réalisation, dont l'architecte Bonard est l'auteur, permettra de soigner les quelque 550 enfants prématurés ou malades que l'on compte chaque année au nombre des 7000 naissances qui surviennent dans le canton de Vaud.

LES PROBLÈMES DU NOUVEAU-NÉ MALADE

Dans une remarquable allocution, le professeur Gauthier a rappelé que jusqu'à la naissance, l'enfant se développe dans un milieu protégé. Certaines fonctions vitales sont assurées par l'organisme de la mère. La période qui suit la naissance est caractérisée par la mise en train, sous le contrôle d'un système nerveux encore en voie de développement, de fonctions essentielles à la vie autonome de l'enfant.

Si l'événement prodigieux que représente la naissance est surmonté avec succès par la plupart des nouveau-nés, chez certains d'entre eux.

des perturbations peuvent survenir, d'une gravité telle qu'elles peuvent entraîner des risques de lésions cérébrales et parfois la mort; les prématurés, les nouveau-nés ayant souffert durant l'accouchement ou atteints de malformations internes ou autres étant les plus exposés.

Un tiers des enfants dans une situation critique naissent à la Maternité, le reste dans les différents centres du canton.

Quelle que soit l'affection dont souffrent ces enfants, il est indispensable de pouvoir procéder à des examens d'urgence pour préciser la nature des troubles et instituer un traitement efficace, aussi rapidement que possible. En effet, à cet âge, l'aggravation de l'état peut se faire avec une rapidité foudroyante; il importe donc de pouvoir agir de la même manière.

Mais toutes ces données ne sauraient faire oublier que les relations entre la mère et l'enfant sont essentielles; c'est pourquoi une pièce a été prévue pour que la mère puisse entrer en contact avec son bébé, le nourrir et apprendre dans des conditions optimales, à lui donner les soins nécessaires.

Une remarquable réalisation qui, du reste, sera ouverte à d'autres cantons, dans la mesure de ses possibilités.

Dominique Veland.



La Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève

ouvre une inscription pour un poste de

téléphoniste

Bonnes conditions de salaire et de travail.

Semaine de 45 heures - Caisse de retraite.

Les renseignements relatifs au salaire peuvent être obtenus auprès du chef du personnel (tél. 36 13 60, int. 305).

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 17 mars 1967 au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Droit au logement et protection de la famille

Pour que les familles et les personnes seules puissent obtenir un logement répondant à leurs besoins et dont le loyer n'excède pas leurs moyens;

Pour protéger les locataires contre la résiliation des baux sans justes motifs, contre la fixation des loyers à un niveau excessif,

SIGNEZ ET FAITES SIGNER L'INITIATIVE POPULAIRE

demandant l'insertion dans la Constitution fédérale de dispositions imposant les mesures nécessaires pour combattre toute pénurie de logements à loyers modérés ou toutes exigences abusives à l'égard des locataires;

Les listes sont délivrées et recueillies par le Comité d'action genevois pour le droit au logement, Rôtisserie 4 (2^e étage), SSEC, tél. 24 53 4.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Le sort ahurissant d'un Chaux-de-Fonnier en Grèce

On s'en souvient : il y a cinq semaines, la nouvelle nous parvenait qu'un jeune Chaux-de-Fonnier, François Bonnet, était arrêté et emprisonné en Grèce, à la frontière turque, pour avoir tenté de passer en fraude un lot de montres à bord de sa voiture ; il avait été condamné à deux ans de prison. Nous avons dit ici notre indignation devant cette inique condamnation, qui outre l'énorme tort moral et matériel qu'elle cause à un jeune homme de 22 ans risque encore de nuire à sa réputation. Or chacun sait, à La Chaux-de-Fonds que F. Bonnet est un citoyen sans reproche. Nous avons dit aussi que la contrebande n'est pas un délit pénal en Suisse et

qu'en outre, cette méthode est couramment employée dans le monde entier par notre industrie horlogère, pour qui elle constitue souvent la seule possibilité financièrement supportable d'exporter ses produits, devant les tarifs protectionnistes, exorbitants appliqués pas les douanes de plusieurs pays. Le silence s'est vite fait sur ce fait divers. Mais ce fait divers, c'est tout de même un jeune étudiant plein d'avenir qui croupit injustement dans une geôle, à des milliers de kilomètres des siens, et à ce titre il doit nous tenir à cœur. Nous avons pu obtenir quelques informations quant à la situation de F. Bonnet. Celui-ci a été déplacé à la prison de Salonique. Il s'y trouve en contact journalier avec des assassins et des trafiquants de drogue. Il n'y peut, semble-t-il, pas travailler, ni lire, ni écrire. Courrier et colis envoyés par ses proches ne peuvent lui parvenir qu'après un délai de plusieurs mois, « nécessaire » à la censure. Il s'agit d'une situation intolérable, de laquelle il nous semble même que les milieux officiels devraient s'inquiéter. Pour l'instant, nous savons qu'un nouveau procès se déroulera le 29 mars prochain. La fiancée et le frère de F. Bonnet vont se rendre en Grèce pour y assister. Il faut espérer qu'une solution interviendra, qui permettra au malheureux Chaux-de-Fonnier d'être mis en liberté d'une façon ou d'une autre, peut-être sous caution. En tout état de cause, un emprisonnement qui se prolongerait serait inadmissible. Deux mois de ce régime (jusqu'au procès), la saisie des 3000 montres, de la voiture, c'est déjà, nous semble-t-il, trop payé pour un incident aussi banal. Nous partageons, en tout cas, les inquiétudes et les espoirs des proches de F. Bonnet.

M.-H. K.

ÉTAT CIVIL

Décès

Jäger Charles-Ernest, mécanicien, né le 4 juillet 1900, époux de Valentine, née Lebet. Numa-Droz 132.
Sandoz, née Sandoz-Bragard Rose-Alice, ménagère, née le 7 mai 1892, veuve de Sandoz Alfred. Alexis-Marie-Piaget 49.
Münster, née Marfurt Maria-Barbara, ménagère, née le 4 février 1882, épouse de Münster Charles-René. Progrès 7.
L'enfant Rebetez Jean-Marc, né le 5 octobre 1963, fils de Georges-Marcel et de Michèle née Tissot-Daguette.
Ischeltter née Wehrli Nina, ménagère, née le 30 juillet 1916, épouse de Joseph-Arthur. Hôtel-de-Ville 49.
Dubied Arnold-Alfred, ancien horloger, né le 7 octobre 1884, veuf d'Olga, née Haudenschild. Temple-Allemand 27.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «La Grande Vadrouille».
EDEN: 20.30, «Défilé aux Tueurs».
PALACE: 15.00 et 20.30, «Taggart»; 17.45, «Le Convoi de la Peur».
PLAZA: 20.15, «Elmer Gentry le Charlatan».
RITZ: 20.30, «L'Affaire du Train postal Glasgow-Londres».
SCALA: 20.30, «Les Quatre Fils de Katie Elders».

Divers

SALLE DE MUSIQUE: 20.00, CMC/Quinquette à vent romand.

Pharmacie d'office

Officine No 3 des Pharmacies Coopératives, Léopold-Robert 108.
Des 22.00, le No 11 renseigne.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Dombresson: Succès d'une pétition

En trois jours, 206 citoyens et citoyennes du village ont signé une pétition demandant une nouvelle réunion du Conseil général, afin que puisse être réparée l'injustice faite à notre camarade P. Campestrin. Cette pétition est intéressante à plus d'un titre : Premièrement elle apporte la preuve de ce que nous affirmions la semaine dernière : le refus essuyé par notre ami est bien dû au fait que les dirigeants locaux du Parti libéral (qui n'a jamais si mal porté son nom) lui reprochent uniquement son appartenance au Parti socialiste. Ne leur jetons pas

la pierre : il leur sera peut-être possible de réparer ce qui n'était qu'un geste malencontreux et irréfléchi.

Deuxièmement, elle montre que, fort heureusement, nombreux sont ceux qui refusent de se laisser entraîner aux excès d'une étroitesse partisane, qui resteront nos adversaires avec dignité.

N'oublions pas qu'un homme, une femme et des enfants souffrent de la situation actuelle, et qu'une solution doit être trouvée au plus tôt.

M. VILLARD.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

Exposition rétrospective PAULO RÖTHLISBERGER

Cinquante-cinq ans de la vie artistique d'un grand sculpteur : c'est ce que nos lecteurs pourront admirer au Musée des beaux-arts jusqu'au 26 mars. Nous recommandons vivement la visite de cette exposition. C'est une galerie de chefs-d'œuvre. Les peintures n'ont pas la luminosité de celles du père de l'artiste, le chantre du lac. Mais Paulo Röthlisberger est surtout un sculpteur et dans cet art il est incomparable. Les bustes d'hommes célèbres sont ressemblants, mais l'artiste a su leur donner ce je-ne-sais-quoi qui révèle la vie intérieure.

Les minois de gosses sont d'une jolie touche et les corps de femme d'une surprenante élégance. Sur un socle, deux statues équestres du général Guisan : le cheval piaffant est d'une vigueur, d'une beauté incomparables. On ne comprend pas que l'on ait écarté ces chefs-d'œuvre pour choisir une banalité.

Samedi 4 mars, au vernissage de l'exposition, auquel assistaient une

NEUCHÂTEL: La Cour d'assises siègera le 20 mars. — Elle sera présidée par André Guinand, qui sera entouré des juges Yves de Rougemont et Pierre-André Rognon, le greffier étant M. Charles Lambert.

Trois affaires sont inscrites au rôle de l'audience. La première concerne des avortements, assortis d'escroqueries et d'abus de confiance. La seconde, des vols, tentatives de vol, brigandage, lésions corporelles simples et dommages à la propriété. Quant à la troisième affaire, elle porte sur des abus de confiance, faux dans les titres et escroquerie.

foule de notabilités, deux orateurs ont successivement relevé les mérites et la probité de l'artiste. M. J.-P. Robert parlait au nom de la Société des amis des arts et M. Cl. Löwer en tant que président de l'Association suisse des peintres, sculpteurs et architectes.

Allez voir cette exposition, vous en sortirez enchantés. D. L.

IL «BRULE» UN FEU ROUGE : UN BLESSÉ. — Un automobiliste biennois n'a pas respecté un feu rouge, hier matin à l'avenue du 1^{er}-Mars, et a renversé un écolier qui se trouvait sur un passage pour piétons. L'enfant, P. Favre, 8 ans, blessé aux jambes et aux bras a été conduit à l'hôpital.

AU CENTRE D'EDUCATION. — Mercredi 8 mars, à 20 h., au Grand auditoire des Terreaux, « Prisons et exécution des peines en terre neuchâtelaise », conférence par Fritz Bourquin, conseiller d'Etat. C'est un problème bien humain que nous présente aujourd'hui le chef du Département de justice de notre canton.

AU CONSEIL GÉNÉRAL. — Sous la présidence de J.-P. Gendre, le Conseil général de Neuchâtel s'est réuni hier soir et s'est notamment occupé de l'achat par la ville d'un domaine, de l'aménagement d'un jardin d'enfants à Monruz et de l'élargissement d'une rue. Il a entendu une interpellation réclamant l'institution d'un service de statistiques sociales à Neuchâtel. Nous aurons l'occasion, dans une prochaine édition, de revenir sur cette séance.

LES EXPÉRIENCES D'UNE ASSISTANTE SOCIALE POLYVALENTE.

— Ce soir, à la salle 1, 5^e étage de la Maison du Peuple, ce sujet doit intéresser chacun. Invitation cordiale à toutes pour 20 h. 30, Commission féminine du Parti socialiste.

NOS INITIATIVES. — Pour permettre d'arriver à un résultat record, les organisateurs de la cueillette de signatures ont décidé de laisser un nouveau et dernier délai allant jusqu'au 15 mars, aux collecteurs n'ayant pas terminé leur travail pour leur permettre d'achever consciencieusement celui-ci.

LÉGER ACCROCHAGE. — Hier, à 18 heures, une voiture française a accroché un cyclomotoriste à l'intersection de la rue Numa-Droz et de la Fusion. Pas de blessé. Léger dégâts matériels.

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS — Nous rappelons que l'importante exposition présentée dans quatre grandes salles au Musée des beaux-arts : Dorazio, Claisse, Di Teana, fermera ses portes irrévocablement le 29 mars. Outre les jours et heures d'ouverture habituels (voir l'annonce), le musée est aussi ouvert le mercredi en soirée de 20 h. à 22 h.

COMMUNIQUÉS

CMC. — Les concerts de musique contemporaine, les conférences et les auditions de disques organisés, l'année dernière à La Chaux-de-Fonds ont suscité un intérêt remarquable de la part de notre public. Aussi le CMC, qui fait désormais partie de la Société internationale de musique contemporaine, a-t-il décidé de poursuivre son activité. C'est ainsi que ce soir, à 20 h., à la Salle de musique, le premier concert d'abonnement sera donné par le Quintette à vent romand et présentera des œuvres d'Hindemith, Baird, Casanova et Petrovics. Le concert débutera par un bref exposé sur les instruments à vent.

Match au loto de l'ACFA. — Ce soir, à 20 h. 15, au Café du Commerce, match au loto de l'ACFA: beaux quins.

Concert de musique contemporaine. — Ce soir, à la Salle de musique, à 20 h., concert donné par le Quintette à vent romand. Œuvres de Baird, Hindemith, Casanova et Petrovics.

CORTAILLOD: Une intéressante visite. — Comme la tradition le veut, le Parti socialiste de Cortaillod a organisé une sortie des familles, le 1^{er} mars. Cette année, 54 participants se sont rendus à Konolfingen pour y visiter la fabrique de conserves Stalden. Savez-vous qu'on y travaille de 250 000 à 300 000 kilos de lait par jour ? Chacun put se rendre compte de l'importance de cette entreprise et de son modernisme poussé. Cette très intéressante et instructive visite fut suivie d'un succulent repas servi au Kurhaus de Moosegg, près de Biglen. Un endroit d'où l'on domine tout l'Emmental, que nous recommandons à ceux qui désirent être bien reçus.

PESEUX : Issue fatale. — Un habitant de La Chaux-de-Fonds, M. Charles Othenin-Girard, 32 ans, qui, il y a quelques jours était tombé dans l'escalier d'un immeuble à Pesieux, est décédé à l'hôpital où il avait été transporté des suites de ses blessures. Il avait eu le crâne fracturé.

PESEUX : Passante renversée. — M^{me} L. Cochand, 82 ans, qui cheminait au bord de la chaussée, a été renversée par une voiture et a subi diverses blessures, ainsi qu'une fracture d'une jambe.

BIENNE: Union suisse des musiques ouvrières. — Samedi et dimanche, l'Union suisse des musiques ouvrières a tenu son assemblée générale annuelle, à laquelle 107 délégués ont pris part. Soixante sociétaires, ayant 40 ans et plus, reçurent le diplôme d'honneur. Parmi eux, il y avait 44 Suisses allemands et 16 Suisses romands. Dans ces derniers figuraient notamment A. Coullery, de Bienne, qui compte 43 années d'activité de musicien et 40 ans de présidence. (Nous tenons à lui transmettre nos chaleureuses félicitations pour son dévouement et sa fidélité jamais en défaut. C'est grâce à des hommes comme lui, imprégnés d'un haut idéal, que les sociétés ouvrières se développent et fleurissent.)

Après la partie officielle, les congressistes visitèrent le Palais des Congrès, puis eut lieu le banquet. Nous y avons noté la présence de J.-R. Graf, conseiller municipal, et d'A. Auroi, conseiller national.

BIENNE: Découverte macabre. — Lundi, des ouvriers de la voirie ont découvert aux gadoes de Bienne-Mâche le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin lequel était emballé dans un linge de toilette de couleur indéfinie et sans initiales. L'enfant semble être né à terme et la mort doit remonter à quelques jours.

CHRONIQUE LOCLOISE

Dernier concert de l'ACL

L'autre soir, au Casino, le prestigieux ensemble de musique de chambre qu'est le Westdeutsches Mozartorchester a donné un concert qui terminait brillamment la saison musicale de l'ACL. Le programme était composé d'œuvres de J.-S. Bach, de A. Benda, de Mozart, de Grieg et de Haydn.

D'emblée, il faut reconnaître que la réputation de cet ensemble n'est point surfaite. L'orchestre vaut son chef. Il se distingue par l'équilibre parfait des groupes, la cristalline pureté harmonique, la beauté sonore des cordes et des cuivres. En outre, il était fort intéressant d'entendre, des œuvres d'inspiration diverse, mais, celle de Grieg, mise à part, nées dans un même pays, l'Allemagne. Cette unité d'origine donnait au concert une atmosphère particulièrement sympathique, presque confidentielle.

La « Suite N° 1 en ut majeur », de J.-S. Bach, nous a renouvelé la connaissance du grand maître de chapelle. Le caractère essentiel de sa technique est d'être polyphonique. Elle procède par imitation, n'abandonnant jamais son thème, sur lequel elle module à l'infini. Et ainsi elle se rapproche, dans l'esprit sinon dans la forme, du type du thème à variations, tel que l'a élargi Beethoven. La modulation entraîne la flexibilité, la variété, la liberté. En fait, rien n'est moins autoritaire, moins strictement réglé que la phrase de Bach. De cette « Suite N° 1 », le Westdeutsches Mozartorchester nous a donné une expression très souple et caractéristique.

Avec la « Symphonie N° 9 en la majeur », d'Antoine Benda, contemporain de Bach, nous entendîmes une musique dont l'écriture est plus stricte que polyphonique. Les instruments procédaient surtout par groupes successifs, en sorte que l'ensemble restait clair et léger. C'était souvent l'harmonie même qui engendrait la mélodie, par le choix raisonné des accords.

La « Symphonie en si bémol majeur KV 319 », de Mozart, nous introduisit dans un univers lumineux, où la joie et la grâce de la création sont l'âme même de la beauté. C'est un univers paisible, une agréable invitation au bonheur sans embarras, qui tout à la fois nous entraîne et nous délasse. La transition opérée par la « Suite

d'Holweg op. 40 », de Grieg, fut très agréable. Dans cette œuvre du compositeur norvégien, l'influence du folklore scandinave apporte un souffle très populaire. Par des nuances très expressives, des alternances de timbres et des coloris multiples, l'orchestre en a donné une interprétation d'une beauté exemplaire.

Pour terminer cet excellent concert, le Westdeutsches Mozartorchester exécuta la « Symphonie N° 85, la Reine, en si bémol majeur », de Haydn. Ce génial précurseur de Beethoven qui, comme lui, connut la dureté des nécessités de l'existence, a écrit là une œuvre assez fastueuse, qui a dû élever son esprit au-dessus des contingences humaines. Et sa beauté n'a pas fini d'émerveiller les mélomanes. Du début à la fin de l'œuvre, on sent palpiter le filigrane d'une tension vers la joie. Aussi, pour l'exprimer, le tutti rivalise d'esprit avec les violons, le hautbois et le basson.

De longs et chaleureux applaudissements témoignèrent la reconnaissance d'un public charmé et content.

J. B.

ÉTAT CIVIL

3 mars 1966

Naissance

Raymond Gérard-Denis, fils de Willy, agriculteur, et de Nelly-Fernande née Bauer.

Promesses de mariage

Grandjean Maurice-Simon, retraité de l'Etat français, et Bachmann née Grosbéty Blanche-Marguerite.

Matile Samuel-Arthur, horloger, et Stalder née Clément Léa-Céline.

Richard Jean-Claude-Edmond-Louis, mécanicien ajusteur, et Schindlerholz Marianne-Josette.

Marriages

Prati Fernand-Raymond-Antoine, électricien, et de Jaquet Simone-Marguerite.

Leuba Daniel-Arthur, horloger, et de Kohli Jacqueline-Nelly.

Naissances

6 mars 1967

Grandjean Olivier, fils de Philippe-André, maître au Technicum, et de Geneviève-Marguerite-Marie-Jeanne née Mairot.

Racine Catherine, fille de Daniel-Robert, horloger, et d'Yvonne-Huguette née Favre.

Ethevenaux Evelyn-Nicole-Maya, fille d'André-Auguste-Paul, électricien, et d'Erika-Rosemarie née Löcher.

Décès

Tissot-Daguette née Bernoud Jeanne-Gabrielle, née le 29 mars 1905, épouse d'Edouard-Louis.

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: «A tout Cœur à Tokio OS 117».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
Des 21 h., le No 11 renseigne.

CHRONIQUE JURASSIENNE

MOUTIER: Grands projets

L'idée de la création d'un centre jurassien de la culture, à laquelle le conseiller d'Etat Simon Kohler faisait allusion dans une interview accordée à notre journal, préoccupe actuellement les milieux intéressés du Jura, plus particulièrement les autorités municipales de la ville de Moutier. Celles-ci viennent, en effet, de faire acte de candidature, auprès du Conseil exécutif. Moutier, estime-t-on — et à juste raison — se prête admirablement à la construction d'une Maison de la culture. Les autorités étudient pour l'instant la question de son emplacement.

D'autre part, les autorités municipales ont reçu dernièrement une délégation de l'Association romande des parents d'enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC). Cette association projette la construction d'un centre hospitalier romand, de rééducation d'enfants IMC. A cet effet le Conseil municipal a donné son accord pour mettre à disposition un terrain de 8000 à 10 000 mètres carrés. Relevons également que, le 9 avril prochain, les électeurs de Moutier auront à se prononcer sur un crédit de 1 600 000 fr., destiné à financer la construction d'une maison pour personnes âgées.

CONFÉRENCE DE M^r STEULET.

— L'Association des locataires rappelle la conférence publique qu'elle organise, demain mercredi, à 20 h. 15, à l'Hôtel Suisse. A cette occasion, M^r Steulet, président du tribunal, parlera des baux à loyer. Locataires et propriétaires sont chaleureusement invités à cette conférence.

MOUTIER: Assemblée internationale. — Samedi et dimanche s'est tenue à Moutier l'assemblée extraordinaire de l'Association internationale pour la planification et l'architecture, qui groupe des membres allemands, français, néerlandais, chiliens, péruviens et suisses. Ce fut l'occasion pour M. Favre, architecte de Porrentruy, de parler des corrélations existant dans le domaine de l'urbanisme et leur traitement par ordinateurs. M. Georges Steiner, conseiller municipal, apporta le salut des autorités de la ville. (w.)

GRANDVAL: Prochainement, un nouveau téléski. — On sait combien les pentes situées au-dessus de Grandval sont un endroit propice au ski. Depuis cette année, cependant, cette région ne dispose plus de remontée mécanique, l'installation qui y fonctionnait ayant été transférée sur les pentes du Chasseral. Pour assurer à cette région l'essor touristique hivernal auquel elle peut prétendre, un comité d'initiative a étudié la possibilité d'installer un nouveau téléski au-dessus de Grandval. L'installation pourrait fonctionner dès l'hiver prochain. (w.)

J.-P. G.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France: Accord de désistement Fédération-PC

Après de longues délibérations, les leaders du Parti communiste et de la Fédération de la gauche — qui regroupe socialistes, radicaux et clubs — se sont mis d'accord, cette nuit, sur la tactique que suivront les deux formations lors du deuxième tour des élections législatives afin de présenter une candidature unique de la gauche.

Les désistements réciproques interviendront en faveur du candidat de gauche le mieux placé dimanche dernier par le suffrage universel. Toutefois, une dérogation a été admise dans une quinzaine de circonscriptions où

il est apparu nécessaire de donner la préférence à telle ou telle personnalité de gauche ayant le plus de chances de l'emporter.

La liste des désistements entre les deux formations n'a pas été rendue publique: il faudra attendre demain soir la clôture des listes de candidatures pour le deuxième tour de scrutin afin d'être fixé sur ce point.

Dans 140 cas environ, les candidats de la majorité vont se trouver avec un candidat communiste comme principal adversaire et dans 130 autres cas, ce sera un candidat de la Fédération Mitterrand.

Les volontaires du Corps de la paix écrivent au président Johnson

Une lettre signée par plus de huit cents anciens volontaires du Corps de la paix, demandant « l'ouverture d'un dialogue au Vietnam », va être envoyée au président Johnson, déclare le « New York Times ». Les signataires

se plaignent notamment de « l'impression créée par les objectifs confus des Etats-Unis au Vietnam » et « du manque de réalisme de l'Amérique à explorer les alternatives qui se présentent pour la solution du conflit ».

SICILE: MANIFESTATION DE D. DOLCI

Danilo Dolci et sept cent de ses amis ont entrepris, lundi, une marche de 148 km. à travers la partie occidentale de la Sicile considérée comme un des bastions de la mafia. A la cours de cette marche, D. Dolci entend réclamer le développement économique de la région, et également protester contre les bombardements au-dessus du Vietnam. Vingt mille paysans de la région de Partanna, près de Trapani se sont joints lundi à la marche. Celle-ci se terminera samedi, à Palerme.

M. Kossyguine attaque l'Allemagne et la Chine

Voici les principaux points du discours prononcé hier par M. Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'URSS, devant ses électeurs au Soviet suprême de la Fédération de Russie, dans la circonscription de Frounze, à Moscou :

« Europe : Les efforts prodigués ces temps derniers par l'URSS pour la détente en Europe ont trouvé des échos favorables auprès de tous les Etats européens... La sécurité de l'Europe ne peut être garantie que par l'amélioration des rapports entre l'Ouest et l'Est. »

Le chef du Gouvernement soviétique a souligné, d'autre part, l'amélioration des relations de l'URSS avec la France, la Finlande, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Autriche.

« Problème vietnamien : Au moment du nouveau gouvernement de la République fédérale allemande, se basant sur les résultats de la deuxième

guerre mondiale, prenaient des mesures pratiques, sérieuses, pour marcher côte à côte avec les autres pays européens, ils apporteraient une contribution sérieuse à l'œuvre de la paix. » ment où les Etats-Unis s'efforçaient de liquider le plus rapidement possible les perspectives de pourparlers de paix mélange de nationalisme et d'oppor-tunisme par suite de l'initiative de la République démocratique du Vietnam, leurs efforts ont trouvé le soutien de Pékin », a affirmé M. Kossyguine.

« La Chine : La campagne antisoviétique qui se déroule actuellement en Chine, a déclaré M. Kossyguine, est en fait un service rendu à l'impérialisme. Mao et son groupe essaient de détourner la Chine du marxisme-léninisme et de l'orienter vers ce que l'on appelle « les idées de Mao Tsé-toung » qui ne sont rien d'autre qu'un mélange de nationalisme et d'oppor-tunisme petit bourgeois. »

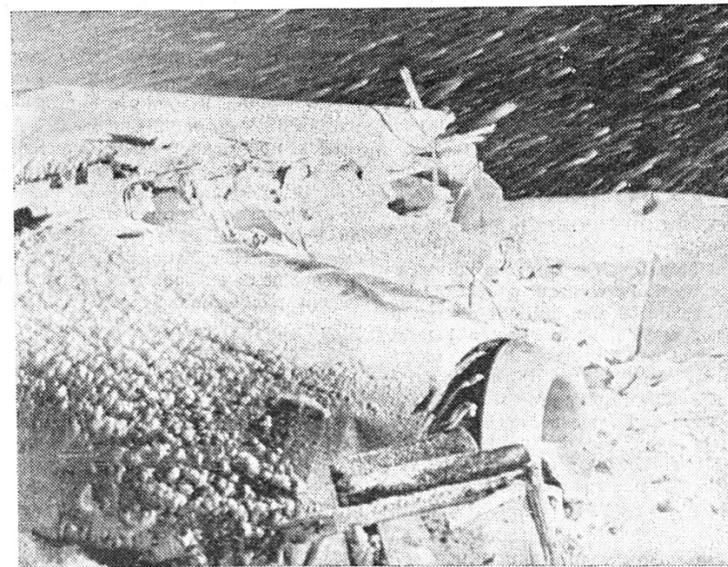
Dramatique incendie en Haute-Savoie: 18 morts

Dix-huit morts, trente-trois blessés, tel est le dernier bilan des victimes de l'incendie survenu au Foyer départemental de l'enfance de Taninges (Haute-Savoie). Celui-ci comptait 116 enfants (34 filles et 82 garçons).

La localité de Taninges compte 2000 habitants et est située à 60 km. d'Annecy, dans les Alpes. Le sinistre s'est déclaré en pleine nuit, pour une raison encore indéterminée et le feu n'a pu être éteint qu'à 8 heures, malgré l'intervention de plusieurs casernes de pompiers.

Le dortoir des enfants était situé au second étage. Lorsque le sinistre se déclara, la panique s'empara des jeunes orphelins. Beaucoup sautèrent par la fenêtre, ainsi d'ailleurs que la plupart des membres du personnel, se blessant souvent grièvement dans leur chute. D'autres s'enfuirent à travers la campagne. D'autres enfin — une dizaine — furent pris sous l'effondrement des poutres qui supportaient la toiture.

La catastrophe aérienne de l'Ohio



Ainsi que nous l'avons annoncé hier, un avion de transport commercial américain, du réseau de lignes internes, s'est écrasé dans la nuit de dimanche à lundi près de Kenton, dans l'Etat américain de l'Ohio. Il y avait 34 passagers et trois membres de l'équipage à bord, et l'on craint que personne n'ait pu survivre à l'accident. Notre béliro montre les débris de l'appareil sur lesquels une couche de neige fraîche est venue compliquer la tâche des sauveteurs.

La Yougoslavie sera-t-elle l'objet de changements importants?

L'Assemblée fédérale yougoslave a entamé lundi à Belgrade une nouvelle session. Les députés se sont penchés sur le projet présenté par le Conseil des nationalités relatif aux amendements à apporter à certaines dispositions de la Constitution yougoslave, le projet du règlement intérieur de l'Assemblée et le projet de loi sur le contrôle social des prix.

Les représentants du peuple yougoslave se sont également occupés des problèmes d'actualité et notamment du placement du charbon, du pétrole et des produits de l'industrie pétrolière nationale.

Cependant, on peut dire que l'opinion publique du pays porte sa plus grande attention aux débats qui traitent des modifications des dispositions constitutionnelles dont le projet a été présenté aux députés par le rapporteur du Conseil des nationalités V. Zekovitch. Il a précisé dans son allocution que ces amendements se ré-

vèlent nécessaires pour rendre plus nets certains principes constitutionnels et les adapter au développement actuel de la société yougoslave.

Par exemple, on propose que le Conseil des nationalités (Chambre du Parlement qui veille à l'égalité des droits des peuples et des républiques de la Fédération yougoslave) possède un rôle plus actif dans le contexte des affaires parlementaires. Désormais, si le projet est accepté, ce conseil délibérerait obligatoirement du plan social de la Yougoslavie, du budget fédéral, de toutes les lois, de la politique extérieure, de la défense nationale, etc. Il procéderait aussi à la ratification des accords et des traités internationaux.

Le deuxième changement important dans la Constitution yougoslave se rapporterait à la composition du Conseil exécutif fédéral, c'est-à-dire du gouvernement. Après une discussion animée, certains députés ont proposé la création de lois qui régleraient les conditions de production et la réparti-

tion du produit social. Les changements proposés ont été appuyés par le gouvernement.

Le Parlement yougoslave a ensuite délibéré sur le projet de loi concernant la formation et le contrôle social des prix. Le secrétaire à l'industrie et au commerce a présenté un exposé du problème assez complet. Il a indiqué que la base du nouveau régime des prix est fournie par le droit des organisations de travail de fixer librement et de discuter en toute indépendance des prix sur le marché. Selon le projet de loi présenté, le contrôle des prix perd son caractère administratif et les organisations de travail se chargent de régler cette politique toute particulière dans le cadre des accords qu'elles passeront par l'intermédiaire de leurs chambres respectives. On pense ainsi harmoniser les intérêts des producteurs et des consommateurs. Aux dernières nouvelles, on apprend que ce projet a été accepté à une forte majorité.

J.-C. Prince.

Libres opinions

L'Aide suisse à l'étranger est une organisation de caractère privé qui groupe un certain nombre de mouvements attachés à promouvoir l'aide aux zones affamées de notre planète. Cette organisation s'adresse ces jours-ci aux citoyens pour recueillir des fonds destinés au financement de différents projets d'enseignement et d'équipement technique dans des communautés des Indes et du Pakistan. Tout homme, tout groupement qui s'occupe — par la pensée ou par l'action — du problème crucial de la redistribution du revenu mondial est infiniment respectable. Mais, dans aucun domaine, la bonne volonté et le cœur pur ne sont des qualités suffisantes pour faire œuvre utile. Nous avons sous les yeux un communiqué que l'Aide suisse à l'étranger vient de remettre à la presse. Ce texte est effrayant d'inintelligence et d'illogisme. Que dit-il? Quelques citoyens valaisans ont récemment demandé ce que nous sommes nombreux à réclamer depuis quelque cinq ans, à savoir que la Suisse s'engage à investir chaque année une somme minimum équivalant à 1% du revenu national dans la coopération avec le tiers monde. Or qui aujourd'hui se bat contre cette proposition? L'Aide suisse à l'étranger!

Une opposition absurde

Et avec quels arguments? Lisez: L'économie suisse ne pourrait supporter une « telle saignée ». Cet argument est absurde: la plupart des pays industrialisés d'Occident affectent des sommes nettement plus élevées à l'aide aux affamés et aux exploités de la terre. René Dumont a récemment fait une conférence à un nom-

L'AIDE AU TIERS MONDE

bre choisi de responsables de la politique étrangère suisse: il prouva, chiffres à l'appui, que notre pays pourra verser sans courir aucun danger et sans se priver de rien 2,5% annuellement de son revenu national aux œuvres de coopération. Le revenu national suisse est d'environ 55 milliards de francs par an. Les 2,5% s'élèvent donc à environ 1375 millions. Or la Coopération technique suisse ne dépense aujourd'hui encore — l'actuel crédit cadre englobe les années 1967-1969 — que 100 millions à peine pour les divers projets d'aide dans les continents miséreux. Modestes, nous plaidons depuis longtemps pour le 1%, c'est-à-dire pour une somme minimum de 550 millions par an. Le communiqué du service de presse de l'Aide suisse à l'étranger, par contre, ne voit dans l'exigence du 1% qu'« un débat académique catapulté par l'imagination un milliard d'Afro-Asiatiques vers des temps meilleurs en l'an 2000 ». Cette phrase est tout simplement erronée. Les économistes du développement, les sociologues, les responsables politiques et les dirigeants du Fonds spécial des Nations Unies sont unanimes aujourd'hui: seule l'attribution annuelle d'un pourcentage fixe du revenu national aux œuvres et entreprises de la coopération technique permet aux Etats industrialisés dans leur ensemble de concevoir et d'établir une politique d'aide commune et efficace aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Une réforme nécessaire

En Suisse, l'exigence de la fixation d'un pourcentage déterminé est non

seulement possible, mais nécessaire: on ne peut laisser la politique de coopération aux débats émotionnels, aux réactions souvent trop spontanées, aux raisonnements parfois mal informés d'une opinion publique dominée encore trop souvent par des réflexes conservateurs. Le système du crédit cadre est un système peu adapté aux exigences d'une coopération technique efficace avec le tiers monde. La mise en chantier de projets d'envergure en souffre. Une sorte d'insécurité permanente régit dans les services responsables à Berne. Ces hommes ne savent jamais si un Conseil national réticent ne va pas tout remettre en question. Refuser le prochain crédit cadre. Une sorte de timidité structurelle afflige alors les services fédéraux chargés de l'investissement des crédits votés. Il est, dans ces conditions, particulièrement regrettable qu'un organisme privé de coordination, l'Aide suisse à l'étranger en l'occurrence, épouse les hésitations et les résistances de certains milieux du Conseil national. Les services de la Coopération technique, à Berne, qui font un travail magnifique, ont besoin de l'appui intelligent, efficace de tous les citoyens conscients de leurs responsabilités individuelles et collectives face aux pays défavorisés. La fixation d'un pourcentage annuel du revenu national affecté — par la loi — aux entreprises de coopération est le but qu'il faut viser aujourd'hui. Le service de presse de l'Aide suisse à l'étranger, dirigé par je ne sais quel homme du XIX^e siècle, ne l'a pas encore compris. Et c'est dommage.

Jean Ziegler.

EN QUELQUES LIGNES

● CAGLIARI. — Quatre gangsters ont pénétré dans un bureau de tabac de La Caletta (sur la côte est de la Sardaigne) et, devant la résistance du buraliste, l'ont tué à coups de revolver ainsi qu'un client qui se trouvait dans la pièce.

● TANANARIVE. — Une maison de briques, minée par les pluies, s'est effondrée lundi matin à Tananarive, ensevelissant vingt habitants endormis.

● BUDAPEST. — Le fameux compositeur hongrois Zoltan Kodaly est décédé lundi, à l'âge de 85 ans. Il était l'auteur de près de deux cents œuvres musicales et était un spécialiste universellement reconnu de la musique folklorique.

● MONTE-CARLO. — L'Etat monégasque a le droit de participer à la gestion de la Société des Bains de mer. La requête que M. Onassis, principal actionnaire de cette société, avait introduite devant le Tribunal suprême de Monte-Carlo pour contester ce droit a été rejetée.

● BONN. — Les mesures d'assainissement économique prises par le Gouvernement allemand au début de l'année 1967 n'ont pas encore fait leur effet: le nombre des chômeurs s'est encore accru au mois de février, passant de 612 000 à 673 600 (534 000 hommes, 139 400 femmes).

● MIAMI BEACH. — Le chanteur Nelson Eddy est mort lundi matin, des suites d'une crise cardiaque. Agé de 65 ans, il était mondialement connu comme partenaire de Jeannette MacDonald dans leurs célèbres opérettes filmées.

● WASHINGTON. — M. Johnson a l'intention de réorganiser la conscription sur la base d'un tirage au sort.

● KINSHASA. — Une instruction judiciaire concernant la mort de M. Lumumba, ancien premier ministre du Congo, assassiné à Lubumbashi en 1960, a été ouverte au Congo.

● WASHINGTON. — Le Gouvernement des Etats-Unis a autorisé la vente de 20 300 fusils à Singapour.

● LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Un cinquième témoin a été cité, lundi, à comparaître devant M. Jim Garrison, procureur de La Nouvelle-Orléans, qui poursuit son enquête sur l'existence d'un complot dans l'assassinat du président Kennedy. Il s'agit de M. J.B. Dauenhauer, comptable à l'Office international des Relations commerciales du port de La Nouvelle-Orléans.

● PARIS. — Lundi, deux avions à réaction de l'aviation militaire française, du type Mirage III, se sont écrasés dans la région de la Côte d'Or. Un des pilotes a trouvé la mort dans l'accident.

● GENÈVE. — La création d'un comité d'experts chargé d'enquêter sur les mauvais traitements infligés aux prisonniers sud-africains a été décidée lundi après midi par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, réunie à Genève depuis le 20 février pour sa 23^e session.

● LA HAYE. — La reine Juliana a chargé M. Louis Beel, ministre d'Etat hollandais, « d'examiner le problème de la formation d'un gouvernement, compte tenu des conclusions déposées dans le rapport de M. Zijlstra ».

● LONDRES. — Aucune solution satisfaisante du problème des frais d'entretien en devises de l'armée du Rhin n'est encore vue, indique-t-on de source anglaise et américaine, à l'issue des nouveaux entretiens que les représentants de la Grande-Bretagne, d'Allemagne occidentale et des Etats-Unis ont eus dimanche soir à Londres.

● ALGER. — M. Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, a déclaré inacceptable lundi soir la proposition marocaine visant à faire contrôler, par l'ONU, les armements des pays du Maghreb.

● NEW YORK. — Le conflit vietnamien sera encore « long et sanglant », a déclaré M. Goldberg, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, lundi, à son retour d'un voyage d'information de dix jours dans cinq pays d'Extrême-Orient.

● AGEN. — Mécontents de ne pas être payés, des producteurs de tomates du Lot-et-Garonne ont investi, la nuit dernière, une conserverie dont ils sont les fournisseurs et ont enlevé sur leurs tracteurs 90 tonnes de boîtes de conserves de tomates, qu'ils considèrent comme leur bien. Depuis 1966, l'usine ne leur a pas payé la production qu'ils lui ont livrée.

● ANCHORAGE (Alaska). — Le capitaine du bateau de pêche soviétique surpris jeudi dernier dans les eaux territoriales de l'Alaska, a été condamné lundi à 5000 dollars d'amende par un juge fédéral d'Anchorage.

● BONN. — Les entreprises minières et les syndicats des mineurs de la Ruhr et de la Sarre ont décidé en commun que l'équivalent de 100 000 journées de travail sera chômé cette semaine afin d'éviter l'accroissement excessif des stocks de charbon.